Des projets pour 10 ans

Suite à la salve de rencontres des acteurs de terrain, la CLDR a opéré une digestion et une organisation des résultats en 3 séances de travail !

Après les séances de confrontation des idées avec les forces vives locales, la CLDR s'est attelée à dresser le bilan et à opérer un tri parmi l'ensemble des propositions.

Il s'agissait alors de vérifier la bonne cohérence entre les pistes et les objectifs déterminés, mais aussi de s'interroger sur la faisabilité concrète des projets, dans le cadre d'une action communale.

Les projets retenus sont ceux qui ont un impact maximal sur le bien-être des habitants et qui ont un effet levier pour le développement du territoire. Il s'agit parfois de gros projets « matériels », nécessitant une mise en œuvre lourde, liée à la recherche de financements spécifiques (notamment les subsides du Développement Rural qui sont au cœur même de la démarche) ; mais il s'agit parfois aussi d'actions « immatérielles » pouvant être activées directement avec les acteurs concernés.

Ces projets seront réalisés progressivement durant la dizaine d'années à venir durant lesquelles la Commune sera toujours accompagnée par sa CLDR et par la FRW (fondation rurale de Wallonie).

La CLDR a d'ores et déjà imaginé une répartition des projets dans le temps, selon les possibilités de réalisation et l'état d'avancement des dossiers.

La dernière réunion s'est soldée par un moment plus festif, avec apéro et un pain saucisse offert par la Commune.

Copyright © 2014 Mandryka et © Dargaud Editeur

Quelques projets qui sortent du lot

Voici une liste non exhaustive de projets issus des réflexions menées par les habitants de Saint-Léger :

Des projets matériels à construire :

- Un **espace de rencontre multifonctionnel** dans la maison Guillaume à Saint-Léger (cour du Château)
- Un **réseau de voies lentes**
- Une **maison médicale** et un **centre de jour** pour les personnes âgées
- Energie : réseaux de chaleur, promotion de la **voiture électrique** et mise en place d'un projet de **coopérative citoyenne en énergie renouvelable**
- Aménagement de la **vallée du lac** et schéma directeur de son développement
- Aménagement des **entrées de villages**
- Un **atelier rural** destiné à booster l'installation de petites entreprises
- **Logements** pour personnes âgées et pour les jeunes ménages
- **Infrastructures sportives, ludiques et de détente dans les villages**

Des actions et des dynamiques citoyennes à mettre en place :

- Un **groupe citoyen "nature"** et un PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)
- Une **cellule d'accompagnement économique**
- Une **plateforme culture** et une **commission tourisme**
- Une **commission mobilité** et des actions en faveur d'une mobilité active
- Actions de sensibilisation pour la **consommation durable et la santé**

Les acteurs de l'ODR

Quels rôles pour chacun ?

L'élaboration d'un PCDR (programme de développement rural) fait intervenir différents acteurs aux compétences complémentaires :

La Commune (administration et mandataires) : maître d'œuvre de l'opération. Echevin en charge : Philippe Lempereur

La CLDR : commission d'avis composée d'habitants de la commune (citoyens et élus), véritable organe moteur de l'opération.

L'**association Territoires** : bureau d'étude chargé d'analyser le territoire communal et de rédiger le PCDR.

La **fondation rurale de Wallonie** (FRW) : entreprise d'utilité publique. Ses agents accompagnent la Commune pour le suivi du processus participatif ainsi que dans la mise en œuvre des projets.

Contacts

Agent communal relais de l'ODR
Gwenaëlle PONCELET
gwenaelle.poncelet@publilink.be - 063 23 92 94

Fondation rurale de Wallonie
Nicolas LECUIVRE et Annick SAMYN
n.lecuivre@frw.be - a.samyn@frw.be - 063 44 02 02

Retrouvez-nous sur facebook
"Saint-Léger participation"

Une dynamique lancée par le Conseil communal de Saint-Léger.

L'opération de développement rural

www.odr-saint-leger.info Saint-Léger Année 2017 – n°2 Élaboration du PCDR

Editeur responsable : Philippe Lempereur – Conception et rédaction : Annick Samyn et Nicolas Lecuivre (FRW)

Actualité p.3

CLDR toujours... ? Prête !

- **La CLDR compte 32 membres et 6 élus et se veut représentative des différents villages.**
- **En 2016, la CLDR a traité les informations provenant de 10 soirées où les citoyens étaient consultés.**
- **Depuis le début de l'année, la CLDR s'est impliquée dans la tenue de 14 réunions.**
- ***Dans ce journal*, la CLDR décrit sa méthode de travail pour un maximum de faisabilité et de pertinence des projets.**

Derniers événements p.2

Chiche qu'à Saint-Léger dans 10 ans ... ... la qualité de vie sera encore meilleure !

Découvrez les enjeux pour le territoire communal dans les 3 piliers du développement durable : cadre de vie, économie et vie en société.

Fixer des objectifs, pas simple de choisir !

La Commune a donné la mission à la CLDR de définir les enjeux et les projets de demain.
Découvrez la complexité de la tâche pour nos 38 participants !

Suites p.4

En primeur : quelques projets qui émergent de la réflexion menée par les citoyens.

Édito

L'élaboration du PCDR de Saint-Léger nous mène très loin. Un véritable effort de prise de recul et de mobilisation des forces vives est entrepris avec la CLDR. Un taux de participation élevé continue à caractériser le processus participatif. Découvrez ci-après les arcanes du travail mené par la CLDR et retrouvez toutes les infos en détail sur Internet.

Actualité p.3

Rechercher des projets pour la commune en consultant ses acteurs.

C'est avec les acteurs de terrain que la CLDR a pu dresser une première liste de projets prometteurs pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

Des idées tous azimuts lors des tables-rondes du territoire

Chiche qu'à Saint-Léger, dans 10 ans, …

C'est selon cette formule que les participants des 3 tables-rondes organisées en novembre dernier étaient amenés à proposer diverses ambitions. Leur réflexion se basait sur les constats posés par les habitants lors des consultations de la population, ainsi que sur une série d'enjeux relevés par l'auteur de programme (association "Territoires").

Il était demandé aux participants d'identifier les défis principaux pour l'avenir de la commune et des idées de projets pour y parvenir.

Rappel : qu'est-ce que l'ODR ?

Un acronyme peu attrayant, pourtant lourd de sens !

L'Opération de Développement Rural est une démarche initiée par les élus pour améliorer la qualité de vie dans les villages.

Cette ODR se réalise en 3 étapes :

- Établir un bilan complet du territoire avec la population ;
- Définir les enjeux principaux et des projets pour y répondre ;
- Mettre les projets en œuvre un à un avec la CLDR.

Le PCDR (programme communal de développement rural) en est le document de synthèse. C'est un dossier qui met presque 3 ans à se monter. Nous espérons aboutir au cours du premier semestre 2018.

Chaque PCDR doit être évalué et approuvé par le Gouvernement Wallon avant que ne débute la mise en œuvre progressive des projets, durant 10 années. La CLDR accompagnera cette longue phase de mise en œuvre.

A chaque secteur ses défis…

Table-ronde « Économie »

Un secteur qui a besoin de places et d'accompagnement.

La réflexion a très vite donné le ton : si l'on souhaite voir un secteur économique plus dynamique, il faut trouver des emplacements pour les petites entreprises et il faut accompagner les entrepreneurs, dans l'idéal via une structure professionnelle.

L'envie de générer de nouvelles activités économiques sur le territoire se précise dans trois domaines étroitement connectés : les ressources naturelles (agriculture, forêt, carrière), le commerce et le tourisme.

Le potentiel touristique est à déployer via l'hébergement, l'HoReCa et les activités de loisirs . La gestion des ressources naturelles (sable, bois, agriculture) doit faire l'objet d'une attention renouvelée, en concertation avec les acteurs des différentes filières.

Table-ronde « Cadre de vie »

Conserver et améliorer la qualité de notre espace de vie

Mettre en valeur le patrimoine architectural, historique et naturel est incontournable à Saint-Léger, tant à destination des habitants que des visiteurs.

Une réflexion globale sur la gestion du territoire (aménagement et urbanisme) s'impose.

Au niveau de la nature et de l'environnement, les objectifs se concentrent sur l'eau, le respect de la biodiversité et la propreté des modes de consommation et de production.

Si la Commune a déjà entamé les démarches d'adhésion à la Convention des maires, elle est encouragée à aller jusqu'au bout via notamment une réflexion sur la mobilité et les énergies renouvelables.

Table-ronde « Social et culturel »

Opérer une transition vers plus de lien social

L'envie de voir des initiatives de rencontre, d'échange et de partage est très présente à Saint-Léger. La collaboration entre les différents villages et différents groupements est à ce titre particulièrement encouragée.

La place des jeunes et des personnes âgées fait particulièrement débat. De nouveaux services doivent leur être destinés (notamment en terme de logement).

L'offre culturelle doit être développée et soutenue. Elle doit trouver une place plus centrale au sein de la collectivité, cela dans une optique de renforcement de l'implication citoyenne et du sentiment d'appartenance à la Commune et à la Gaume plus largement.

Séance spéciale « sécurité routière »

La population ayant montré un grand intérêt pour la sécurité routière lors des consultations, une réflexion particulière a été organisée.

Au-delà de la mise en avant de points noirs, plusieurs actions ont été proposées :

- Adapter de manière objective la limitation de vitesse en fonction de la disposition des lieux.
- Lors de tout nouvel aménagement :
  - Intégrer une voie cyclable
  - Assurer l'accès aux PMR, poussettes, …
  - Développer des liaisons pédestres dans d'éventuels nouveaux quartiers
  - Mieux indiquer les carrefours
- Créer une commission mobilité qui proposera une note d'orientation (une charte) sur la mobilité

Des objectifs précis pour le futur de la commune !

La CLDR a planché dès la fin 2016 sur les objectifs de la future stratégie de développement.

L'exercice auquel s'est prêté la CLDR a été de définir une série de directions à prendre à partir d'une analyse de toutes les informations récoltées jusque là et d'une synthèse de l'auteur de programme.

Voici la stratégie actuelle, qui sera encore revue si besoin au fil des débats à venir.

Orientations stratégiques	Objectifs
Un territoire qui active progressivement son potentiel d'activités économiques	• crée les conditions favorables à l'entreprenariat • explore les voies possibles de l'économie circulaire • inclut les agriculteurs dans son défi • favorise la consommation locale et le circuit court • accroît son attractivité touristique et son offre HoReCa
Un territoire qui crée de nouvelles modalités de vie en société	• tisse des liens supplémentaires, entre villages et entre habitants • répond aux besoins de chacun selon son âge • élargit son assise culturelle • dynamise son secteur associatif • renouvelle les manières de partager l'espace, l'habitat, la mobilité • prépare l'avenir des soins de santé de proximité
Un territoire qui reconsidère ses richesses	• accroît et protège sa nature ordinaire, en tous lieux • crée l'énergie dont il a besoin • réduit ses besoins en ressources naturelles et en énergie • affirme et maintient l'identité de ses villages

Plus on est de spécialistes, plus on trouve de solutions.

Neuf rencontres entre la CLDR et des acteurs de terrain pour un maximum de projets d'avenir.

9 rencontres thématiques ont été organisées de mars à mai. 54 personnes - ressources, actives sur le territoire communal, se sont jointes aux membres de la CLDR pour identifier les projets porteurs et fédérateurs.

Il serait vain d'agir sur un territoire sans impliquer ses acteurs. Chaque sujet a ses propres réalités qui doivent être prises en compte. De plus, beaucoup de choses se font déjà. Certes, la CLDR comprend de nombreux représentants d'associations ; mais pour mieux choisir les actions à mettre en œuvre, celle-ci a multiplié les rencontres. L'objectif : déterminer les projets vraiment porteurs pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la commune, en veillant à la pertinence et à la cohérence de chaque proposition.

Il ne s'agissait dès lors pas de reprendre la réflexion à zéro, mais plutôt de réunir les champs de visions autour des résultats existants et de se projeter ensemble dans l'avenir. Ce travail s'est avéré particulièrement fructueux.

Des enjeux dans chaque secteur avec des projets liés.

Lors de chaque rencontre, un maximum d'acteurs concernés a été convié, qu'il s'agisse d'associations actives dans le domaine ou de professionnels de la question. Pour prendre plus de recul, quelques structures transcommunales ont également été associés à la réflexion (Parc Naturel de Gaume, Maison du tourisme, Centre local de promotion de la santé…).

1. Les agriculteurs à la recherche de partenariats.

Pour l'agriculture, des exploitants de chaque village ont fait le déplacement. La volonté de diversification exprimée par les habitants a été entendue, mais il n'est pas évident d'agir dans ce secteur lié au marché. Les agriculteurs souhaitent mieux faire connaitre leur travail aux habitants et aimeraient créer des activités en partenariat avec le tourisme et l'enseignement.

2. Les acteurs culturels cherchent à co-construire.

Le secteur culturel sur la commune est en pleine évolution. Diverses personnes et structures s'activent sur le territoire : fanfare, harmonie, troupes de théâtre, animateurs d'ateliers (ex : Art Ligue), ainsi que l'asbl "Le Cercle" qui rénove actuellement le cercle paroissial Saint-Louis en salle culturelle. De la réunion est né le souhait de se coordonner pour construire des projets communs. La volonté d'associer une structure professionnelle est également ressortie (asbl Tribal Souk).

3. Ensemble, attirer les visiteurs

Les acteurs du monde touristique se connaissent déjà bien et ne sont pas à court d'idées. La commune a un potentiel à exploiter, mais manque d'activités et de lieux d'accueil à proposer. La vallée du lac est un point focal à redéployer.

4. « Saint-Léger, commune du miel » et plus encore !

La réflexion sur la nature et l'environnement a soulevé un grand nombre d'idées. Entre la qualité des chemins de promenade et la préservation de l'eau, la thématique du miel est ressortie comme un élément fondamental à développer de manière transversale. Un travail de renforcement de la biodiversité doit dans ce cadre être entrepris. Et pourquoi pas en y associant les citoyens?

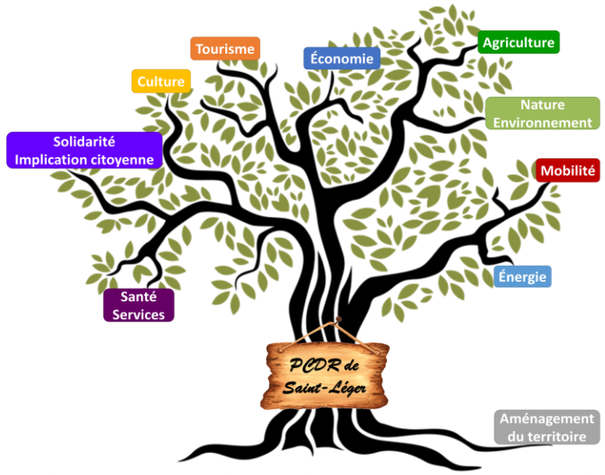

5. Prendre soin de chacun.

La santé est un sujet vaste, lié au bien-être en général, mais peu abordé. Pour faire le point sur la question, la CLDR a réuni les professionnels du monde médical et les acteurs sociaux. Il a notamment été question de l'accès aux soins de santé et de leur évolution. Une pratique de groupe est à ce titre envisagée par tous les médecins généralistes. Les personnes âgées ont aussi fait l'objet d'une longue réflexion. Les lieux de rencontre et les propositions d'activités sont à multiplier.

6. Impliquez vous!

Les divers acteurs associatifs qui ont participé à cette rencontre (Petit Loucet, Repair café, Amis de la Rouge-eau, Ligue des familles,…) ont soulevé l'importance de créer de nouvelles formes de vie en société. Les idées sont nombreuses, mais nécessitent souvent des encadrements professionnels qu'il est difficile de financer par la Commune et une importante mobilisation bénévole citoyenne.

7. La consommation énergétique prise en main

La Commune s'est engagée via la Convention des maires à mettre en œuvre un plan d'action pour réduire son impact en termes de gaz à effet de serre. Un chargé de mission de la Province est venu présenter le projet de plan d'action et la CLDR n'a pas manqué d'idées pour l'améliorer.

8. Vers une mobilité partagée.

Avec l'expérience de l'asbl sentiers.be, les participants ont réfléchi à la mobilité de demain au travers à la fois des itinéraires de mobilité douce, mais également de la sécurité et des alternatives à la voiture personnelle.

9. Répartir les services et les projets entre les 3 villages

Suite à une formation de la maison de l'urbanisme sur la thématique de l'aménagement du territoire, un exercice de localisation des pistes au sein des 3 villages a été réalisé. Si Saint-Léger en tant que pôle reste la localisation pertinente pour de nombreux projets, certains services de proximité sont pertinents dans les 2 autres villages.